

La Rochelle
Université

D'ici, on voit +loin !

Recueil des actes administratifs

■ n° 388

1er avril 2022

Pages 9657 à 9662

univ-larochelle.fr

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

- Arrêté n° 2022-006 du 5 janvier 2022 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-chinois / Anglais-coréen / Anglais-indonésien.....9659
- Arrêté n° 2022-013 du 5 janvier 2022 portant nomination de la commission pédagogique de validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès en deuxième et troisième année de Licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-chinois / Anglais-coréen / Anglais-indonésien. .9659
- Arrêté n° 2022-111 du 10 février 2022 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers des réseaux informatiques et télécommunications parcours Administration et sécurité des réseaux.....9660
- Arrêté n° 2022-112 du 10 février 2022 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement parcours Analyses et traçabilité au laboratoire. .9661
- Arrêté n° 2022-114 du 10 février 2022 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels, parcours développeur mobile full stack, parcours développeur mobile et IoT, parcours développeur Cloud.....9661
- Arrêté n° 2022-157 du 11 mars 2022 portant délégation de signature (Julien Sampedro)9662

Arrêtés

Arrêté n° 2022-006 du 5 janvier 2022 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-chinois / Anglais-coréen / Anglais-indonésien

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur du Pôle Licences Collegium,

ARRÊTE

Article 1

La commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-chinois / Anglais-coréen / Anglais-indonésien, pour la rentrée universitaire 2022-2023, est composée comme suit :

- > Michel Grenié, maître de conférences, président
- > Evelyne Chérel-Riquier, maîtresse de conférences
- > Sora Hong, maîtresse de conférences
- > Xinyu Hu, professeuse certifiée
- > Chandra Nuraini-Grangé, maîtresse de conférences
- > Valérie Systemans, professeuse agrégée
- > Dwi Winarsih, professeuse contractuelle

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 5 janvier 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-013 du 5 janvier 2022 portant nomination de la commission pédagogique de validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès en deuxième et troisième année de Licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-chinois / Anglais-coréen / Anglais-indonésien

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment ses articles 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur du Pôle Licences Collegium,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès en deuxième et troisième année de licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-chinois / Anglais-

coréen / Anglais-indonésien, pour la rentrée universitaire 2022-2023, est composée comme suit :

- > Xinyu Hu, professeuse certifiée, présidente
- > Chandra Nuraini Grangé, maîtresse de conférences
- > Dwi Winarsih, professeuse contractuelle
- > Valérie Systemans, professeuse agrégée
- > Evelyne Chérel-Riquier, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 5 janvier 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Arrêté n° 2022-111 du 10 février 2022 portant composition de la commission
d'admission à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé
mention Métiers des réseaux informatiques et télécommunications parcours
Administration et sécurité des réseaux**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2022-2023 à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers des réseaux informatiques et télécommunications parcours Administration et sécurité des réseaux, la commission d'admission est composée comme suit :

- > Alain Gaugue, professeur des universités, président
- > Magali Slingue, professeuse agrégée
- > Michel Ménard, professeur des universités

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 10 février 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-112 du 10 février 2022 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement parcours Analyses et traçabilité au laboratoire

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2022-2023 à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement parcours Analyses et traçabilité au laboratoire, la commission d'admission est composée comme suit :

- > Claire Louault, maîtresse de conférences, présidente
- > Martial Safar, professeur certifié
- > Céline Rémazeilles, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 10 février 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-114 du 10 février 2022 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels, parcours développeur mobile full stack, parcours développeur mobile et IoT, parcours développeur Cloud

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2022-2023 à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'informatique : Conception, développement et tests de logiciels, la commission d'admission est composée comme suit :

- > Annick Lassus, professeuse agrégée, présidente
- > Cyril Faucher, maître de conférences
- > Cyrille Suire, enseignant-chercheur contractuel

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 10 février 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-157 du 11 mars 2022 portant délégation de signature (Julien Sampedro)**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu les statuts de l'université,

ARRÊTE**Article 1**

Délégation est donnée à Monsieur Julien Sampedro, vice-président Handicap, profils spécifiques, vie associative et initiatives étudiantes, pour signer au nom du président les documents suivants :

- > les conventions de prêt de matériels aux étudiants en situation de handicap,
- > les conventions de prêts de casiers aux étudiants en situation de handicap,
- > les arrêtés de rémunération des vacataires recrutés pour les aides humaines des étudiants en situation de handicap,
- > les arrêtés d'aménagements d'études et d'examens des étudiants en situation de handicap,
- > les arrêtés d'attribution de subventions de la commission d'aide aux projets étudiants (FSDIE).

Article 2

L'arrêté n° 2017-357 du 20 juillet 2017 portant délégation de signature non financière est abrogé.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 mars 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier